

Allons chercher notre dû !

🌀 Inflation à plus de 6% en un an, et même + 15% pour l'alimentaire, crise énergétique, salaires qui stagnent, les portefeuilles sont plus qu'à sec en ce début d'année 🌀 C'est dans ce contexte que commencent les négociations de salaires à La Poste 🌀 Il faudra tordre le bras de la direction pour obtenir des augmentations dignes de ce nom !

Les représentants de la boîte savent planter le décor de l'austérité, transformant les quelques miettes en «cadeau» fait aux postier-es. Selon la direction, tout le monde gagnerait minimum 10% de plus que le SMIC ! Comme pour les températures, il y aurait donc un «salaire réel» et un «salaire ressenti» ? Quand on regarde nos bulletins de paie, on n'a pas l'impression d'être aussi bien loti !

Au 1er janvier 2023, le SMIC mensuel brut est désormais de 1709€, si on ajoute les fameux 10%, on atteint presque 1880€. En comparaison, un-e nouvel-le embauché-e en I.2 gagne 1678€ brut, en II.1 c'est 1695€... on est loin des 10% au-dessus du SMIC ! On peut même pousser plus loin la comparaison, puisqu'un-e I.3 devra avoir 24 ans d'ancienneté pour atteindre péniblement les 1871€ brut mensuels ! Pour un-e II.2 c'est au bout de 6 ans que la somme sera atteinte.

On pourrait faire comme nos patrons, tordre les chiffres dans tous les sens, ajouter les tickets resto, le complément familial et les primes, mais le constat reste le même : les postier-es sont mal payés, qu'ils soient salarié-es ou fonctionnaires, nouvellement embauchés ou avec de l'ancienneté !

Avec des augmentations entre 2,5 et 3,5% en 2022, pour les salarié-es comme pour les fonctionnaires, on est en dessous de l'inflation, donc on perd du pouvoir d'achat. Et si les négociations qui s'ouvrent concernent de prime abord les salarié-es, il est possible de « rattraper ces pertes » par une augmentation du complément de rémunération, qui est commun aux deux statuts !

Sur fond de débat sur la réforme des retraites, le sujet est encore plus prégnant. Quand on est mal payé toute sa vie, l'impact à la retraite n'en est que plus redoutable ! Augmenter les salaires c'est être mieux reconnu, mieux vivre et davantage cotiser, consolidant ainsi le système de retraites sans avoir à bosser plus longtemps.

Les bénéficiés de La Poste n'ont jamais été aussi importants que ces dernières années. Cet argent doit revenir aux postier-es. Il ne faut pas se leurrer, si nous voulons obtenir des avancées concrètes, il faudra les arracher. Les négociations ne suffiront pas face à une direction qui n'entend que le rapport de force !



- ▶ **Augmentation du complément de rémunération de 300€ par mois, avec rattrapage 2022**
- ▶ **13ème mois**
- ▶ **Indexation des salaires sur l'inflation**

C'est par la mobilisation que nous obtiendrons de véritables augmentations. Discutons et préparons dès à présent des arrêts de travail d'une heure, une journée, reconductible... pour arracher ce qui nous revient !